

HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

SPASER

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

2026 - 2028

GHT
DE L'AUBE ET DU SÉZANNAIS
GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

ÉDITO



C'est avec enthousiasme que nous publions le schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) des Hôpitaux Champagne Sud (Groupement Hospitalier de Territoire de l'Aube et du Sézannais) qui s'inscrit dans une ambition forte de promouvoir une politique d'achat public responsable, alignée avec les engagements nationaux en matière de transition écologique, d'inclusion sociale et d'efficience économique.

Ce plan représente un levier stratégique pour mobiliser nos ressources dans une logique durable et solidaire.

Le SPASER est le fruit d'un travail concerté entre les équipes achats, la direction et les parties prenantes internes tels que les référents RSE ou bien la Pharmacie à Usage Intérieur, nous permettant de structurer nos engagements en matière de développement durable.

À travers cette feuille de route, les Hôpitaux Champagne Sud affirment leur volonté d'orienter leurs achats vers des produits et services plus respectueux de l'environnement, favorisant l'insertion sociale, ou bien encore la réduction des inégalités et le soutien à l'économie locale.

Ce document n'est pas une finalité, mais un cadre évolutif, destiné à être enrichi et ajusté au fil des années. Il est essentiel d'en faire un outil partagé et vivant, au service de nos missions de service public et de notre engagement pour un avenir durable.

Damien PATRIAT
Directeur général
des Hôpitaux Champagne Sud

SOMMAIRE

I. Le Groupement Hospitalier de Territoire 4
a. Présentation 4
b. Chiffres-clés 5

II. SPASER 7
a. Définition et objectifs 7
b. Méthode d'élaboration 8

III. Un SPASER construit autour de 3 axes 8
Axe écologique 9
Axe social 11
Axe économique 13

IV. Mesurer et évaluer 15

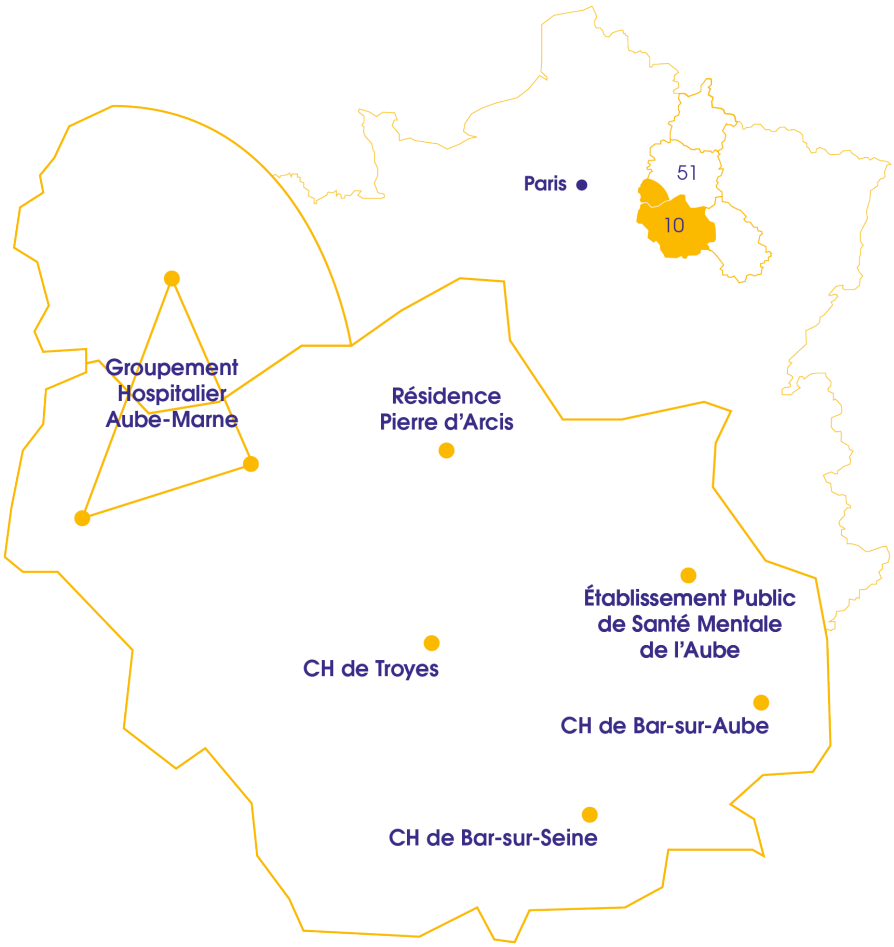
V. Plan d'action et gouvernance pour le pilotage du SPASER 16

I. LE GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE

A. PRÉSENTATION

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de l'Aube et du Sézannais, créé en 2016, comprend les membres de la direction commune des Hôpitaux Champagne Sud (HCS) créée en 2015 :

- **Centre Hospitalier de Troyes (CHT)** - composé de l'Hôpital Simone-Veil, de la résidence Comte-Henri et du domaine de Nazareth situé à Pont-Sainte-Marie, ainsi que l'Institut de formation en soins infirmiers / aides-soignants ;
- **Groupement Hospitalier Aube-Marne (GHAM)** - composé de l'Hôpital Maurice-Camuset, situé à Romilly-sur-Seine, et des sites de Nogent-sur-Seine et Sézanne ;
- **Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube (EPSMA)** - établissement multi-sites, résidence Cardinal de Loménie - EHPAD situé à Brienne-le-Château ;
- **Centre Hospitalier de proximité de Bar-sur-Seine** (Hôpital Christian-Braun) ;
- **Centre Hospitalier de proximité de Bar-sur-Aube** (Hôpital Saint-Nicolas) ;
- **Résidence Pierre d'Arcis** - EHPAD situé à Arcis-sur-Aube.



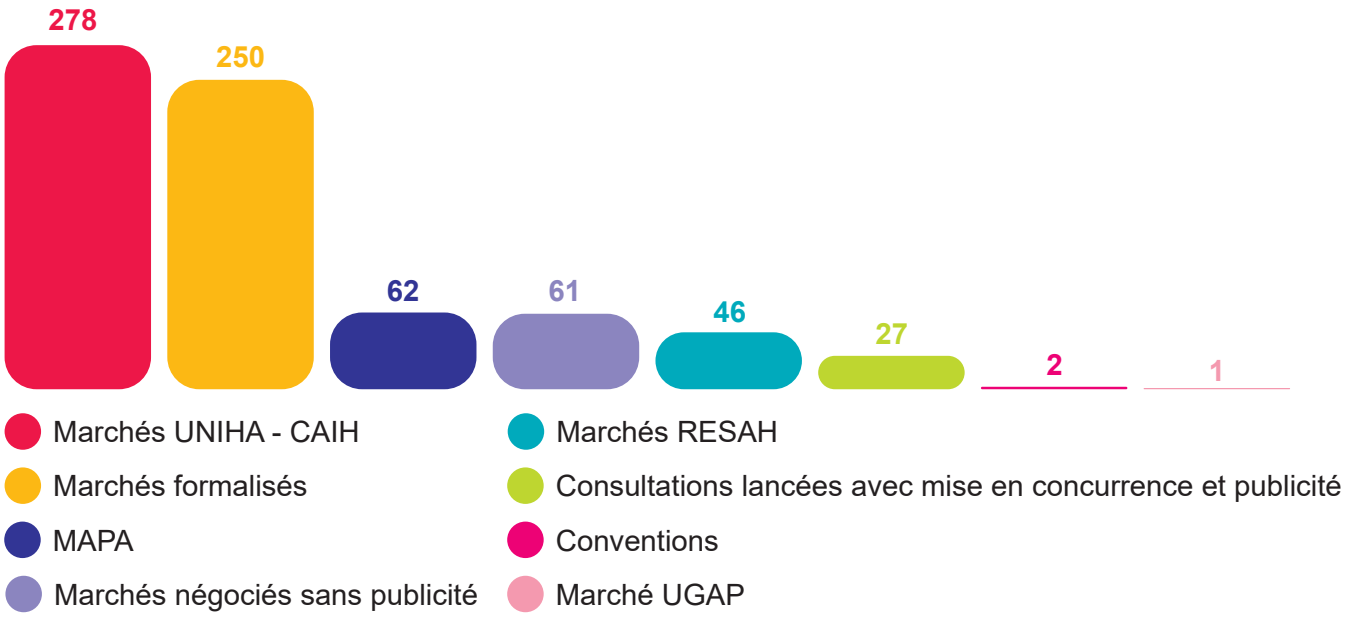
B. CHIFFRES-CLÉS

VOLUME DES ACHATS GHT

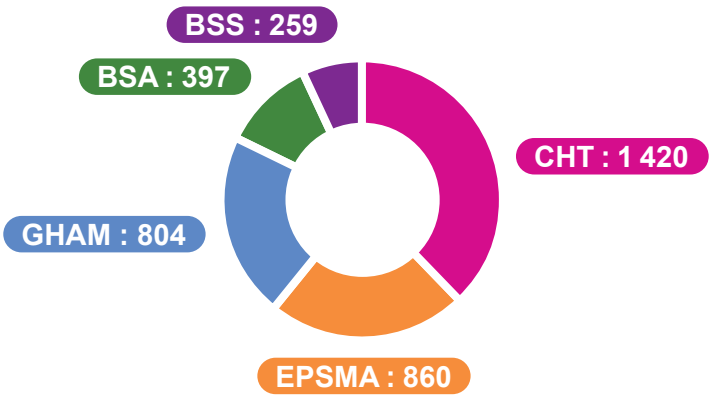


Soit 140 000 000 €
au titre de l'année 2025

MARCHÉS NOTIFIÉS EN 2025



NOMBRE DE FOURNISSEURS EN 2025



GHT : 3 740 prestataires

ACTIVITÉ LOGISTIQUE EN 2025

1 868 tonnes
de linge par an
(base 19 clients)
GIP Blanchisserie

1 250 000
repas par an
(base 15 clients)
GIP UCPA

7
porteurs
poids lourds

11 robots de manutention mobile (AGV)
400 dessertes par jour
150 km cumulés par jour
Système AGV au CH de Troyes

161 tonnes par an
de DASRI
ECODAS
(dispositif de prétraitement des DASRI)

ACTIVITÉ MÉDICALE ET SOINS EN 2025

4 450
professionnels

2 800
lits

12
pôles médicaux
et médicaux-sociaux
dont 5 pôles
territoriaux

2 400
accouchements

220 000
appels au centre 15

68 620
passages aux urgences

2 500
sorties SMUR

6 700
interventions
au bloc opératoire

306 070
journées
d'hospitalisation

590 928
consultations, actes, examens dans le cadre de l'activité externe

II. SPASER

A. DÉFINITION ET OBJECTIFS

Le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) est un outil structurant la démarche d'achat responsable. Il s'agit de faire de la commande publique un levier en faveur des transitions sociales, économiques et écologiques. C'est également une obligation juridique pour les acheteurs publics dont les achats sont supérieurs à 50 millions d'euros HT.

Raisonner et limiter sa consommation, acheter localement et à des entreprises ayant un mode de production plus écoresponsable, favoriser le réemploi au lieu d'acheter neuf : ce sont des réflexions que chaque citoyen peut avoir face aux enjeux environnementaux actuels.

Les objectifs :

- Réduction de l'impact environnemental des achats, meilleure intégration des critères sociaux dans les achats publics, feuille de route pour tous les acteurs des achats, mise en conformité avec les exigences légales ;
- Promotion de l'inclusion sociale à travers les achats publics (emploi de personnes éloignées du marché du travail, entreprises adaptées, etc.) ;
- Contribution aux objectifs nationaux et internationaux de développement durable.

Un engagement déjà inscrit dans la durée

La direction des Achats et de la Logistique des Hôpitaux Champagne Sud, direction territoriale, s'est résolument engagée dans une démarche de développement durable. Consciente de sa responsabilité en tant qu'acheteur public, elle a progressivement intégré des stratégies d'achats responsables.

Dans cette logique, un vade-mecum a été rédigé en interne, afin de structurer les bonnes pratiques et d'en faire un outil de référence pour l'ensemble des acteurs dans le processus des achats.

En complément, des sessions de formation seront également proposées au sein de la direction des achats afin de sensibiliser aux enjeux de la commande publique avec un volet sur les achats durables. Cet engagement fort témoigne de la volonté de faire de l'achat public un véritable levier stratégique au service de la transition écologique, de la justice sociale et de l'efficience économique.

Julien MORNON
Directeur des Achats et de la Logistique
des Hôpitaux Champagne Sud

B. MÉTHODE D'ÉLABORATION

Préalablement à la réalisation de notre SPASER, le GHT était déjà engagé dans la préservation de l'environnement, via sa politique RSE.

Parmi les actions mises en œuvre par le GHT, on peut citer :
- Une formation « La Fresque du Climat », développée dans ce sens pour les professionnels du GHT et déjà suivie par 224 agents depuis mars 2025 ;
- Un comité d'ambassadeurs développement durable mis en place en 2026 ;
- La direction des Achats a également suivi la formation dispensée par l'ANAP sur les achats durables.

Nous avons procédé en **5 étapes** pour rédiger notre SPASER, déclinées comme suit :
- Réalisation d'un état des lieux de la fonction achats sur la thématique des achats responsables. Cela nous a permis de mettre en lumière nos bonnes pratiques et nos axes d'amélioration ;
- Implication des parties prenantes internes (ambassadeurs développement durable, directions ayant un périmètre achats, la Pharmacie à Usage Intérieur, présentation du SPASER au Comité de direction et en Comité stratégique du GHT) ;
- Détermination de nos priorités en cartographiant nos achats ;
- Fixation de nos objectifs et des indicateurs associés en alignement avec la politique générale du GHT ;
- Pilotage de notre schéma et évaluation des résultats.

III. UN SPASER CONSTRUIT AUTOUR DE 3 AXES

Trois axes pour donner du sens à nos achats et renforcer leurs impacts positifs en matière économique, de développement durable, et de responsabilité sociale.





AXE ÉCOLOGIQUE

Une commande publique résiliente face aux enjeux écologiques de préservation de l'environnement.

4 objectifs | 12 actions

À travers ses achats, le GHT de l'Aube et du Sézannais entend jouer un rôle actif dans la réduction de son empreinte écologique et la transition vers des pratiques durables. Notre volonté est d'allier la performance économique avec la responsabilité écologique, afin que chaque acte d'achat contribue concrètement à la transition environnementale de notre territoire.

Ce premier axe vise à faire de l'achat un levier de transition écologique, en intégrant des critères de durabilité dès la conception des marchés, en réduisant l'empreinte carbone liée aux achats et en encourageant des pratiques d'économie circulaire. L'ambition est de renforcer la résilience de nos approvisionnements tout en contribuant à la préservation des ressources et à la lutte contre le changement climatique.

Enfin, il s'agit de préserver notre environnement tout en assurant un service public de qualité.

AXE ÉCOLOGIQUE

OBJECTIF 1 : **Réduire l'impact environnemental des achats hospitaliers**

Porteur du projet : direction des Achats et de la Logistique
Action : intégration systématique de critères environnementaux dans les marchés
Indicateurs : 100% de marchés avec une clause environnementale d'ici 2 ans

OBJECTIF 2 : **Promouvoir l'économie circulaire**

Porteur de projet : direction des Achats et de la Logistique
Actions :
- Création d'une charte des achats écoresponsables signée par les fournisseurs ;
- Identifier le mobilier valorisable et réutilisable.

Indicateurs :
- Nombre de fournisseurs engagés via la charte environnementale ;
- Volume de mobilier d'occasion reventilé en interne.

OBJECTIF 3 : **Réduire la consommation de papier dans les services**

Porteurs de projet : direction des Achats et de la Logistique et Direction des Services Numériques et du Biomédical
Actions :
- Encourager la dématérialisation des documents internes et externes ;
- Paramétrer les imprimantes en recto-verso par défaut.

Indicateurs :
- 10% d'affranchissement en moins par an ;
- 10% de réduction du nombre de ramettes de papier achetées par an ;
- 10% d'impression supplémentaire en recto-verso.

OBJECTIF 4 : **Optimiser la dispensation et l'usage des médicaments**

Porteur de projet : Pharmacie (PUI CHT/BSS/GHAM)
Actions :
- Utilisation de spécialités en vrac pour la préparation des piluliers ;
- Réduction de la consommation d'antibiotiques majeurs ;
- Entrer dans les appels à projets visant à réutiliser des dispositifs médicaux ;
- Réutilisation des DM et des médicaments retournés des services ;
- Révision annuelle des dotations pour limiter le stock dans les services ;
- Réduction de la consommation de laxatifs (protocole sur les règles hygiéno-diététiques et les alternatives non médicamenteuses) ;
- Réévaluation des sets de soins.

Indicateurs :
- 27% de part des médicaments préparés à partir de conditionnement en vrac pour les piluliers préparés par l'un des robots (PUI CHT/BSS/GHAM) ;
- Évolution de la consommation d'antibiotiques (5%) par rapport à l'année N-1 pour la PUI CHT/BSS/GHAM ;
- 40% de dépenses évitées sur le segment des traitements contre la constipation pour la PUI EPSMA/BSA ;
- 70% de consommation de laxatifs en moins pour la PUI EPSMA/BSA.



AXE SOCIAL

Une commande publique inclusive au service de l'équité et de l'insertion professionnelle.

3 objectifs | 6 actions

L'axe social vise à renforcer l'impact social de nos achats en favorisant l'insertion professionnelle, en luttant contre les inégalités et en soutenant des pratiques d'achat responsables vis-à-vis des conditions de travail. L'objectif est de faire de la commande publique un outil au service de la cohésion sociale et de l'emploi sur le territoire.

Le SPASER crée un cadre pour :
- Intégrer des clauses sociales dans les marchés, afin de favoriser l'insertion et l'emploi des personnes éloignées du marché du travail ;
- Soutenir des entreprises engagées socialement ;
- Accompagner et sensibiliser les prescripteurs à la mise en œuvre d'achats socialement responsables.

Il est évident que l'achat public est un levier de justice sociale, c'est par cette approche que le GHT de l'Aube et du Sézannais souhaite améliorer son impact sociétal en intégrant des critères d'insertion, d'égalité et de solidarité dans ses pratiques, renforçant ainsi le rôle solidaire et exemplaire du service public hospitalier.

AXE SOCIAL

OBJECTIF 1 : **Favoriser l'insertion professionnelle par l'achat public**

Porteur du projet : direction des Achats et de la Logistique
Actions :
- Intégration de clauses sociales d'insertion dans les marchés ;
- Sensibiliser les acheteurs sur les leviers sociaux des marchés publics.

Indicateurs :
- 50 % de marchés avec clause sociale ;
- 100% des acheteurs formés à l'achat socialement responsable d'ici fin 2027.

OBJECTIF 2 : **Intégrer les pratiques de développement durable dans le parcours d'accueil des nouveaux arrivants**

Porteur de projet : direction des Achats et de la Logistique
Action : sensibilisation des nouveaux arrivants lors de la journée d'accueil sur la politique d'achats responsables ;
Indicateur : Nombre de personnes sensibilisées.

OBJECTIF 3 : **Renforcer la qualité de service de la fonction achats**

Porteurs de projet : direction des Achats et de la Logistique et Centre Hospitalier de Troyes
Actions :
- Mise en place et diffusion d'un questionnaire de satisfaction annuel auprès des prescripteurs internes ;
- Analyse des résultats et plan d'amélioration si besoin ;
- Communication des résultats.

Indicateurs :
- Taux de participation au questionnaire ;
- Nombre de pistes d'amélioration retenues et mises en oeuvre.



AXE ÉCONOMIQUE

Une commande publique responsable, moteur de développement local et d'innovation.

3 objectifs | 6 actions

L'axe économique ambitionne de concilier performance économique et responsabilité en garantissant la maîtrise des coûts, la transparence et le soutien à l'économie locale. Il s'agit de sécuriser nos approvisionnements tout en valorisant l'innovation et la compétitivité des entreprises du territoire.

L'achat hospitalier peut et doit soutenir un tissu économique local, innovant et responsable. Le SPASER vise à renforcer les liens entre les établissements de santé et les acteurs économiques, notamment les TPE/PME et les entreprises innovantes.

La volonté du GHT de l'Aube et du Sézannais est d'allier rigueur financière, dynamisme économique et exemplarité publique, au service d'une commande publique performante et responsable. Il s'agit d'assurer un équilibre entre exigence budgétaire et prise en compte des enjeux de durabilité.

AXE ÉCONOMIQUE

OBJECTIF 1 : **Soutenir l'économie locale et les PME**

Porteur du projet : direction des Achats et de la Logistique
Actions :
- Allotissement systématique pour permettre l'accès des TPE/PME locales aux marchés ;
- Promouvoir les marchés publiés auprès des opérateurs locaux.

Indicateur :
- % de marchés attribués à des PME locales.

OBJECTIF 2 : **Développer l'innovation responsable**

Porteur de projet : direction des Achats et de la Logistique
Actions :
- Encourager la mise en œuvre d'un plan de progrès par le prestataire ;
- Accompagner les prescripteurs dans les projets d'achats innovant.

Indicateurs :
- Nombre de marchés intégrant une clause d'innovation / plan de progrès ;
- Nombre de projets innovants.

OBJECTIF 3 : **Renforcer le suivi des engagements budgétaires tout au long de l'année**

Porteurs de projet : l'ensemble des directions acheteuses
Actions :
- Réaliser un point d'étape régulier sur les engagements par direction ;
- Accompagner les services dans l'analyse de leurs consommations.

Indicateurs :
- Nombre de comités de gestion réalisés ;
- 100% d'établissements ayant déployé les procédures de gestion et de suivi des dépenses.

IV. MESURER ET ÉVALUER

Mise en place d'un tableau de bord consolidant les indicateurs des trois axes (écologique, social, économique)

Objectif : assurer un suivi transparent, partagé avec l'ensemble des acteurs du GHT pour piloter efficacement le plan d'action

Suivi régulier : bilan annuel avec la publication des résultats

Indicateurs :

AXE ÉCOLOGIQUE

- 100% de marchés avec une clause environnementale d'ici 2 ans ;
- Nombre de fournisserus engagés via la charte environnementale ;
- Volume de mobilier d'occasion reventilé en interne ;
- 10% d'affranchissement en moins par an ;
- 10% de réduction du nombre de ramettes de papier achetées par an ;
- 27% de part des médicaments préparés à partir de conditionnement en vrac pour les piluliers préparés par l'un des robots (PUI CHT/BSS/GHAM) ;
- Évolution de la consommation d'antibiotiques (5%) par rapport à l'année N-1 pour la PUI CHT/BSS/GHAM ;
- 40% de dépenses évitées sur le segment des traitements contre la constipation pour la PUI EPSMA/BSA ;
- 70% de consommation de laxatifs en moins pour la PUI EPSMA/BSA.

AXE SOCIAL

- 50% de marchés avec clause social ;
- 100% des acheteurs formés à l'achat socialement responsable d'ici fin 2027 ;
- Nombre de personnes sensibilisées ;
- Taux de participation au questionnaire ;
- Nombre de pistes d'amélioration retenues et mises en œuvres.

AXE ÉCONOMQUE

- % de marchés attribués à des PME locales ;
- Nombre de marchés intégrant une clause d'innovation / plan de progrès ;
- Nombre de projets innovants ;
- Nombre de comités de gestion réalisés ;
- 100% des établissements ayant déployé les procédures de gestion et de suivi des dépenses à l'échelle du GHT.

V. PLAN D'ACTION ET GOUVERNANCE POUR LE PILOTAGE DU SPASER

- Réunion de suivi annuel interne pour évaluer l'avancement des actions et ajuster ;
- Communication interne : diffusion une fois par an d'un bilan synthétique ;
- Évaluation annuelle : bilan des indicateurs et proposition d'ajustements pour l'année suivante ;
- Présentation du bilan annuel en Comité de développement durable, en Comité de direction et en Comité stratégique du GHT.

Objectif : Garantir une mise en œuvre concrète, partagée et évolutive du SPASER, en alignant la stratégie achats avec les enjeux du développement durable dessinés par l'ensemble des acteurs des Hôpitaux Champagne Sud.

En cas de question sur le SPASER des Hôpitaux Champagne Sud
(GHT de l'Aube et du Sezannais), vous pouvez contacter la direction des Achats
et de la Logistique à l'adresse suivante : cht.achats@hcs-sante.fr

© Service communication des Hôpitaux Champagne Sud - Octobre 2026